



# IZAR LOREA

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,  
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**

[www.ehlgbai.org](http://www.ehlgbai.org)

## EDITO

Ardi esneaz bizi direnen geroa ez dago lano. Bainan azken 35 urte hauetan erakutsi dugun bezala, nahikeria balin badugu, geroa gure gain hartu behar dugu, mobilizazio zabal baten bidez. Ez dugu hauturik. Euskal Herriko Laborantza Ganbarako kide batzu joan den buruilean Savoie mendi eskualdean izan gira, Beaufort sor markaren inguruan osoki mobilizatuz hango esne egileek ezarri dituzten neurriak aztertzeko. 2010ean behi esnea batzaz beste 0.65€ pagatu ahal izan dute, hemen 0.30 € - 0.35 €tan delarik. Beraz posible da. Bainan biziki laster geroa gure gain hartu behar dugu Euskal Herri huntan bizi nahi dugun artean.

## QUELLE EST LA JUSTIFICATION DE CETTE TROISIÈME CRISE EN LAIT DE BREBIS ?

Elle peut être fatale pour la majorité des fermes du Pays Basque qui vivent de la production ovine laitière, ou au contraire salubre si une mobilisation large des producteurs en premier lieu, des politiques, de la société civile, mais aussi des responsables de laiteries locales se réalise dans les plus brefs délais pour trouver des solutions partenariales et durables dans le temps.

La première crise (fin des années 1970, début 1980) fut provoquée par les industriels de Roquefort qui avaient le monopole de la collecte du lait de brebis et avaient décidé l'exclusion du lait du Pays Basque et de Corse pour la fabrication de Roquefort.

La réponse des syndicats ovins avait été de mettre fin à ce monopole en intéressant d'autres industriels, mais aussi en mettant en place des laiteries locales, avec des acteurs locaux (actuellement 6, bientôt 7). Le deuxième acte fort avait été la mise en place et l'obtention de l'AOC Ossau Iraty en 1981 (actuellement AOP).

La deuxième crise (1991) fut provoquée par 2 entreprises à décision nationale voulant imposer une baisse de 10 % du prix du lait sous prétexte d'excédents. Suite à l'occupation des deux sites pendant plusieurs jours, une réunion sur invitation du préfet des représentants des producteurs, transformateurs, d'élus et du sous-préfet permit de valider une campagne publicitaire TV d'envergure, financée les premières années pour 2/3 par les pouvoirs publics et 1/3 par les producteurs et transformateurs.

Cette campagne publicitaire a permis de passer d'une situation excédentaire en 1990 de 1 million de litres sur une production de 27 millions de litres, à une situation déficitaire en 2009 de plus de 10 millions de litres,

toutes fabrications confondues sur une production de 49 millions de litres.

Dans un même temps, l'augmentation du prix du fromage de brebis à la consommation a été de 44 % dont 9 % reviennent aux producteurs et 91 % aux transformateurs et distributeurs. L'autre conséquence négative pour les producteurs a été que le revenu disponible par producteur est passé de 18.000 €/an en 2002 à 10.600 € en 2009.

Selon les données 2009 de l'Interprofession, le plus important collecteur (les Chaumes), ne transforme que 50 à 60 % des 18 millions de litres collectés et revend le reste en l'état.

Compte tenu que 80 % des fermes des communes de montagne (et 50 % des exploitations du Pays Basque) ont comme activité principale la production ovine laitière, il n'est pas possible de laisser les grands groupes laitiers imposer une restructuration comme ils l'ont

réalisée en lait de vache : dans cette production le Pays Basque a perdu 80 % des points de collecte, en passant de 1670 en 1983 à 320 en 2011 ! Nous devons rapidement mobiliser les bonnes volontés et matières grises de façon la plus large possible. Il est urgent de mettre en place un partenariat étroit entre les producteurs et les transformateurs, plus particulièrement ceux à décisions locales, en utilisant toutes les possibilités que peut offrir une AOP de qualité, liée à son territoire à image forte.

L'objectif est que les retombées soient réparties équitablement entre tous les acteurs de la filière.

Arño Cachenaout



### Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaout  
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara  
64220 Ainhice-Mongelos  
laborantza.ganbara@ehlgbai.org  
www.ehlgbai.org  
Tél. : 05 59 37 18 82  
Fax : 05 59 37 32 69  
ISSN 2116-5815  
Impression : Arizmendi - D. Garazi

# PRÉPARER SA SUCCESSION

*Etxaldearen segida, oinordetza, ontsa preparatzea beharrezkoa da. Gai hunek interes handia pizten du eta galde frango ere sorrarazten ditu. Segidaren prestatzeko hainbat tresna badira jendearen esku. Horiak jorratzen ditugu artikulu huntan.*

Il est très important de préparer sa succession pour plusieurs raisons : d'abord, pour alléger le coût, pour transmettre votre entreprise de façon sereine et optimale, ensuite, pour faire en sorte que vos volontés soient respectés, pour protéger certaines personnes et enfin, pour éviter les conflits entre héritiers.

## De nombreux outils sont à votre disposition :

- le démembrement de propriété
- la garantie de l'usufruit à son conjoint par une donation au dernier vivant
- la donation partage en pleine propriété ou en nue-propriété,
- le testament, le PACS, et bien d'autres ...

Préparer sa succession est un acte de prévoyance. Une succession mal préparée ou pas préparée du tout peut conduire à des situations difficiles, voir catastrophiques. Préparer sa succession, c'est envisager de transmettre son patrimoine après le décès, mais c'est aussi mettre en place une transmission anticipée.

Cela peut être l'occasion de réfléchir, en cas d'absence d'héritiers proches, si l'argent que vous allez laisser à vos cousins éloignés qui ne donnent jamais signe de vie, ne serait pas plus profitable à une œuvre d'intérêt général.

C'est aussi envisager toutes les conséquences de votre disparition pour votre conjoint ou vos enfants, votre entreprise ou prendre des dispositions qui vous tiennent à cœur (incinération, don d'organe...).

## 1-Les questions à se poser :

### - A qui iront mes biens ?

Si vous ne prévoyez rien la loi prévoit l'ordre des héritiers. Si vous avez des enfants ce sont eux les héritiers prioritaires. Si vous n'en avez pas votre héritage sera partagé entre les différents membres de votre famille. Par contre, vous pouvez prévoir par testament qui vous voulez comme héritier ou pas, sachant que vous ne pouvez pas déshériter totalement vos enfants qui possèdent une part réservataire sur votre succession.

### - Est-il nécessaire de faire un testament et comment le faire ?

Si vous voulez organiser votre succession, transmettre certains biens à une personne en particulier, attribuer la quotité disponible à une personne autre que vos enfants, faire part de vos dernières volontés après votre décès, vous pouvez faire un testament. Le testament peut être fait chez un notaire mais il peut aussi être fait chez soi. Cependant certaines conditions de forme sont à respecter : le testament doit être écrit à la main daté et signé. Il peut toujours être

déposé chez un notaire. Il est à noter qu'il est toujours préférable de vérifier avec le notaire si le testament respecte les conditions de fonds et de forme prescrites par la loi afin d'être applicable. Il est aussi plus prudent de le déposer chez le notaire afin qu'il en assure sa conservation, car il n'est pas rare qu'un testament fait chez soi et caché dans un tiroir ne soit jamais retrouvé, ou détruit par un héritier mécontent.

### - Que puis je faire pour transmettre mon exploitation à mon neveu sans payer trop de droits de succession ?

Plusieurs outils sont à votre disposition. L'essentiel ici est de s'y prendre le plus tôt possible et donc d'anticiper la transmission de son vivant.

### - Que puis-je envisager pour ne pas payer trop de droits de succession ?

Comme ci-dessus, l'essentiel est de s'y prendre assez tôt afin de transmettre son patrimoine petit à petit ou par un démembrement de la propriété.

### - Comment protéger au mieux mon conjoint ?

Il faut s'assurer qu'à votre décès votre conjoint ne se retrouve pas dans une situation difficile. A chaque situation ses solutions, cela dépendra donc du régime matrimonial et de la situation familiale de chacun.

### - Comment protéger au mieux mon concubin ?

Il faut savoir que le concubin n'a aucun droit. Bien sur vous pouvez par testament lui transmettre certains biens (sans déshériter les enfants). Mais attention il s'agira d'une donation à un tiers et les droits de succession sont alors exorbitants, de l'ordre de 60 %.

Par exemple dans ce cas, la solution peut être de conclure un P.A.C.S. (si vous ne souhaitez pas vous marier) ainsi, comme lorsqu'on est marié, les droits de succession sont exonérés.

## 2-Comment procéder :

Le notaire est le spécialiste des successions et de la transmission du patrimoine, c'est donc le meilleur interlocuteur afin de mettre en place la stratégie qui permettra de répondre à vos attentes. Prenez rendez-vous avec lui afin de réaliser une étude successorale et afin d'étudier toutes les possibilités. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y a aucune solution toute faite. Chaque cas est un cas particulier.

Cependant, on peut dire que dans tous les cas il faut s'y intéresser le plus tôt possible, sans remettre cette corvée toujours à plus tard.

Hélène Carrere, Juriste.  
05 59 37 53 70

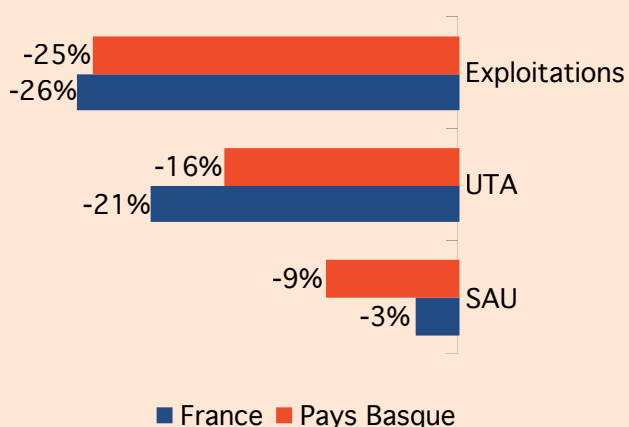
## Premiers résultats du recensement agricole en Iparralde

Depuis 10 ans, 1 500 fermes et 13 000 ha en moins

L'agriculture d'Iparralde en 2010, c'est :

- 4 500 exploitations
- 5 900 temps pleins (UTA\*)
- 126 000 ha de SAU\*
- 5 300 exploitants et co-exploitants
- 350 salariés

Une perte de surface plus que d'emplois

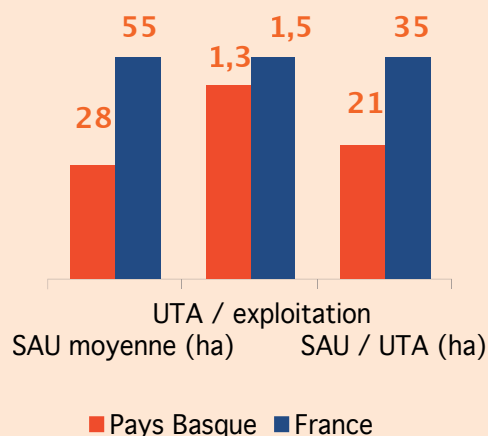


Depuis 2010, le nombre d'exploitations a diminué d'un quart au Pays Basque comme en France. Le nombre de personnes occupées sur les fermes et les surfaces agricoles ont diminué moins fortement.

Cela se traduit partout par une augmentation de la taille des exploitations à la fois en surface et en main d'œuvre. Cependant, l'agrandissement par la surface est plus marqué en France, tandis que l'agrandissement par la main d'œuvre est plus fort au Pays Basque.

## Des fermes de taille modérée et intensives en main d'oeuvre

Une différence qui s'accroît



La ferme moyenne du Pays Basque est bien différente de la moyenne Française : avec 28 ha de SAU, elle est deux fois plus petite, pourtant elle occupe quasi autant de personnes.

⇒ Ainsi, rapportée à la surface, l'intensité en main d'œuvre est 1,7 fois plus élevée qu'en France.

De plus, sur dix ans, les surfaces moyennes progressent moins au Pays Basque qu'en France (+ 20 % et + 30 %). Dans le même temps, les UTA par exploitation augmentent plus fortement au Pays Basque (+ 12 % et + 5 %).

⇒ Finalement, la surface par personne augmente plus de deux fois plus vite en France. (+ 8 % et + 21 %).

⇒ La disparition de fermes - équivalente depuis 10 ans - s'explique en France davantage par la baisse du travail agricole et l'augmentation des surfaces moyennes et au Pays Basque plus par la perte de surfaces agricoles.

### Définitions

**UTA** : unité de travail annuel. Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

**SAU** : surface agricole utilisée par les exploitations.



## Conférences mensuelles



Laquntzarekin

**Ez huts egin Euskal Herriko Laborantza Ganbararen konferentziak : formakuntza momentu paregabeak baitira !**

Ⓞ OTSAILAREN 21 FEVRIER

Astearta –Mardi 21h00, Ainiza-Monjolose

### PELLO ZABALA : NATURAREN MINTZOA



Pello Zabala, fraide frantziskotar, idazle, irratiko aurkezle, musikazale eta meteorologo Gipuzkoarra dugu. Arantzazuko santutegian bizi da Oñatin. Naturak badu bere mintzoa, gizonak gero ta gutio ulertzen dutena. Guretzat, Pello Zabala Euskal Herriko Naturaren mintzoaren itzulzailea izanen da gaualdi denboran. Egunez egun, hilabetez hilabete, lau sasoinetan zehar Naturaren eboluzioa esplikatuz, jakintza zaharrak orroitaraziz, klima aldaketaren ondorioak ohartaraziz. Hauxe da Peloren gomita: «Geldi zaitetz bidean, eta zentzumenak findu». Zentzumenak zorrozteko baliabide aintz eskainiko ditu, edonork ulertzeko gisan eta manera goxoan. Mintzaldia euskaraz, mementoan bereko itzulpenak segurtatuak.

Pello Zabala, est tout à la fois frère Fransiscain, écrivain, animateur radio, amateur de musique et météorologue. Il vit au sanctuaire d'Arantzazu sur la commune d'Oñati en Gipuzkoa.

La soirée sera consacrée à l'écoute de la Nature au fil des 4 saisons au Pays Basque.

Conférence en euskara, traduction simultanée assurée.

Ⓞ MARTXOAREN 8 MARS / Osteguna –Jeudi 21h00, Ainiza-Monjolose

### BENOÎT THÉVARD : « UN AVENIR SANS PÉTROLE ? »



Notre dépendance au pétrole est totale. Pourtant, de nombreux indicateurs montrent que la fin du pétrole abondant et peu cher est imminente.

Une conférence très accessible sur le pétrole, les conséquences de sa pénurie à venir et les adaptations possibles et souhaitables dès aujourd'hui.

Avec Benoît Thévard, Ingénieur des Mines, Conseil en énergie et stratégie post-carbone des territoires.

Organisé par Euskal Herriko Laborantza Ganbara, Bizi ! et la Fondation Manu Robles-Arangiz

Renseignements au 05 59 37 18 82 ou 05 59 25 65 52

## Ⓞ Le n° 1 des Cahiers techniques de Euskal Herriko Laborantza Ganbara vient d'être publié : "30 fermes du Pays Basque à travers le regard de l'agriculture paysanne et durable".



Ce document présente 30 fermes du Pays Basque observées à travers les principes de l'agriculture paysanne et durable.

Chacune des fermes a été analysée suivant une grille prenant en compte les thèmes de l'autonomie, la répartition, le travail avec la nature, la transmissibilité, le développement local et la qualité des produits.

Ce travail montre au travers d'exemples concrets que le Pays Basque est une terre propice à ce genre d'agriculture respectueuse des gens, de l'environnement, offrant

des produits de qualité, transmettant des valeurs de partage et d'équité et que cette agriculture paysanne et durable est viable et souhaitable.

Euskal Herriko Laborantza Ganbarak "Euskal Herriko 30 etxalde, laborantza herrikoï eta iraunkorraren ildotik" dokumentua argitaratu berri du.

Etxalde horiek laborantza herrikoï eta iraunkorraren ikuspuntutik analizatuak dira.

Laborantza herrikoï eta iraunkorra zer den eta konkretuki gure eskualdean nola gauzaten den azaltzen du lan hunek.

Autonomia, lan tresnen partekatzea, naturarekin lan egitea, transmisibilitatea, tokiko garapena eta ekoizpenen kalitate ardatzak landuak eta izartuak dira, etxalde bakoitza nun kokatzen den azalduz.

Ekonomikoki, sozialki eta geroari begira perspektibak emaiten dituen laborantza modelo hau Iparraldean hedatua da eta gehiago garatu behar da.

Laborantza herrikoï eta iraunkorra ez da label bat edo marka bat, baizik eta zeru mugan den helburu bat, ingurumena errespetatzen, kalitatezko ekoizpenak, aberastasun soziala eta jendartearen beharrak asetzen dituen, laborantza modelo bat.

Vous pouvez acquérir ce document à Ainhice Mongelos ou le commander à [laborantza.ganbara@ehlgbai.org](mailto:laborantza.ganbara@ehlgbai.org) pour 12€ + 4€ de frais de port jusqu'à 3 exemplaires (au delà, nous contacter).

## EHLG doit vivre ! EHLGk bizi behar du ! BON DE SOUTIEN / SUSTENGU BONOIA

Nom / Deitura : ..... Prénom / Izena : .....

Adresse complète / Helbide osoa : .....

Tel. .... E-Mail : .....

Je fais un don de ..... € emaiten ditut (txekez/par chèque à l'ordre de Euskal Herriko Laborantza Ganbara)

Je souhaite que l'on me contacte afin de mettre en place ensemble un virement bancaire

Nahi nuke harremanetan jar gaitezen banku biramendu baten bideratzeko

Bon à renvoyer / Bonoia itzuli honara : Euskal Herriko Laborantza Ganbara

64220 Ainiza Monjolose

**Important :** si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66 % de votre don : pour 100 € donnés, cela ne vous coûte que 34 € après déduction fiscale.

**Garrantziasua :** zerga ordainle bazara, zure emaitzatik % 66a ken dezakezu : 100 €-ko emaitza egitean, 34 € baizik ez zaizu gosta zerga kenketa egin ondoan